



## DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES D'INTEGRATION

---

ATELIER D'INFORMATION ET DE PARTAGE SUR LE THEME :

*« LES POLITIQUES D'INTEGRATION,  
DES OUTILS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE LA CÔTE  
D'IVOIRE »*

### RAPPORT DE SYNTHÈSE

## I. Introduction

La Direction générale des Politiques d'Intégration (DGPI) , a organisé, un atelier d'information et de partage sur le thème : « **Les Politiques d'Intégration, des outils au service du développement de la Côte d'Ivoire** ». Présidé, par son Excellence Wautabouna OUATTARA, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, cette rencontre a eu lieu le 08 octobre 2024 à l'hôtel Tiama à Abidjan-Plateau, et a vu la participation de la Primature, de l'Assemblée Nationale, du Sénat, des Ambassades , des Organisations Internationales et Sous Régionales, des Ministères ,et des Structures Étatiques .

Trois moments clés ont meublé l'atelier, à savoir, la cérémonie d'ouverture, la phase des présentations suivies des échanges et la cérémonie de clôture.

## II. La cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par deux interventions. Il s'agit de celle du **Professeur OUATTARA Katiénéffooua Adama**, Directeur Général des Politiques d'Intégration et de celle de Madame **COULIBAY Karidjatou**, Conseiller Technique, représentant du Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

Dans son intervention, le Directeur Général des Politiques d'Intégration a prononcé le mot de bienvenu aux participants et a planté le décor avec la note de cadrage de l'atelier.

**Madame le Conseiller Technique**, dans son allocution d'ouverture, a d'abord rappelé le contexte et les objectifs de cet atelier. Elle a indiqué que pour notre pays la Côte d'Ivoire, le processus d'intégration africaine a toujours constitué un axe majeur dans sa stratégie de développement depuis son accession à l'indépendance. Raison pour laquelle elle s'est engagée sur la voie de l'intégration régionale et africaine à travers **le Conseil de l'Entente, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA – actuelle Union Africaine), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**. Elle a ajouté que, la Côte d'Ivoire a adhéré à d'autres organisations notamment **l'Union du Fleuve Mano, la Communauté des États**

## **sahélo - Sahariens (CEN-SAD) et le Comité Inter-états de lutte contre la Sècheresse au Sahel (CILSS).**

Son appartenance à toutes ces structures démontre l'importance de la place qu'elle accorde à la question de l'intégration africaine. Cette place est d'autant plus importante qu'elle est manifestée par l'inscription de l'intégration africaine, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs de développement, comme étant un axe majeur du 6<sup>ème</sup> pilier de son Plan National de Développement – PND 2021- 2025, « Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'État et transformation culturelle ».

Ensuite, elle a rappelé que la Côte d'Ivoire est le premier Pays en Afrique de l'Ouest et l'un des rares en Afrique à disposer d'un plan stratégique de l'Intégration régionale PSI 2021-2025. A cet effet, le PSI dresse un bilan diagnostic de l'intégration Africaine et présente la place que joue la Côte d'Ivoire dans le processus de renforcement de l'intégration, identifie les grands défis et expose les axes stratégiques prioritaires à mettre en œuvre. Avec cette performance, notre pays occupe la première place dans le classement de l'indice de l'Intégration régionale en Afrique et représente la locomotive économique de l'UEMOA.

Elle a enfin souligné que cet atelier d'information et de partage placé sous le thème : « **les politiques d'intégration, des outils au service du développement de la Côte d'Ivoire** » permettra de faire connaître au mieux, les actions et activités que la Direction Générale des Politiques d'Intégration mène au quotidien dans le cadre de l'intégration régionale.

Elle a terminé par souhaiter la participation et l'implication de tous, afin de recueillir les observations des participants qui permettront d'améliorer et d'élargir les actions, dans l'objectifs de faire des Politiques d'Intégration , des vecteurs du développement de notre Pays . C'est sur ces mots, qu'elle a déclaré ouvert l'atelier !

### **III. Le déroulement des travaux**

Les travaux étaient constitués de présentations des activités de chacune des Directions centrales ponctuées d'échanges.

La première présentation a porté sur les activités du Commerce, de la Libre circulation et de la Coopération Transfrontalière. Ensuite celles qui ont suivi ont déroulé l'état des projets de l'Accord de Partenariat Économique intérimaire (APEi) entre la Côte d'Ivoire et l'Union

Européenne et le projet d'accord de partenariat Économique avec le Royaume-Uni ; et les activités au niveau de la promotion humaine et du Développement durable. Enfin les actions de promotion de l'intégration africaine à travers la gestion des communautés africaines résidentes en Côte d'Ivoire (activités du BIPIA) ont clôturé la série de présentation.

### **1. Présentation des activités dans le cadre du Commerce, de la Libre circulation et de la Coopération Transfrontalière ;**

La présentation des activités dans le cadre du commerce, de la libre circulation et de la coopération transfrontalières a mis l'accent sur les domaines d'intervention que sont **le commerce régionale, la libre circulation des personnes dans l'espace communautaire, la coopération transfrontalière et le transport régional**. **Au niveau du commerce régionale**, les actions ont été axé sur la libre circulation des biens de la CEDEAO qui s'est traduit par le schéma de libéralisation des échanges (SLE) et la délivrance d'agrément à 75 entreprises agréées ; le règlement de litige de la commercialisation de l'huile de palme dans l'espace CEDEAO. **Au niveau de la libre circulation des personnes dans l'espace communautaire**, des séminaires de formations ont été organisés ainsi que la participation à la mise en place de la carte nationale biométrique de la CEDEAO. **Au niveau de la coopération transfrontalière**, l'objectif était de mettre en commun les potentialités individuelles des États pour aboutir à un développement intégré aux frontières à travers le projet SIKASSO-KOROGKO-BOBODIOULASSO (SKBo) et la construction du poste de contrôle juxtaposé frontière Côte d'Ivoire - Burkina Faso. **Au niveau du transport régional**, la mise en place d'un mécanisme de suivi des cars des transports de personnes et du bétail.

Les difficultés de cette Direction se résument à 3 niveaux à savoir au niveau du commerce, de la libre circulation des personnes et de la coopération transfrontalière. Ces difficultés sont la connaissance limitée du schéma de Libéralisation des échanges par les entreprise ; la tracasserie lors des franchissements des frontières ; l'absence de cartes d'identité biométriques ; non possession de documents de voyage par certains citoyens communautaires et le problème de sécurité aux frontières.

S'agissant des perspectives, la Direction souhaite :

- Organiser des séances de formation du secteur privé sur le Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) et particulièrement sur les nouvelles règles d'origine
- Assurer la promotion du SLE par l'intermédiaire des médias

- Réaliser une étude sur la mise en œuvre du SLE
- Organiser annuellement un séminaire bilan sur les activités du Comité National d'Agrément
- Relancer avec la CEDEAO le projet d'installation des bureaux de la libre circulation aux postes frontières
- Organiser un séminaire de restitution de l'étude de pré faisabilité du projet SKBo
- Rechercher des financements pour réaliser l'étude de faisabilité du projet SKBo
- Mener des réflexions sur les autres frontières
- Poursuivre la sensibilisation des parties prenantes
- Relancer le mécanisme régional sous l'égide de la CEDEAO

## **2. Présentation des activités sur l'état des projets relatifs à l'Accord de Partenariat Économique intérimaire (APEi) entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne et le projet d'accord de partenariat Économique avec le Royaume-Uni**

La Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières (*DPC-MF-APE*) a hérité du pilotage institutionnel du projet APE instruit depuis août 2007 par des décrets successifs (*Décret 2007-570 du 10 août 2007, Décret 2014-548 du 1<sup>er</sup> octobre 2014 et le Décret 2021-472 du 08 Septembre 2021*) des différents MIA.

Dans l'attente de l'APE Régional (APER), l'APE intérimaire (APEi) constitue une bonne base de conciliation de l'intégration régionale avec le commerce entre la Côte d'Ivoire et l'Ue. L'APEi est appliqué par les deux parties depuis janvier 2008 à travers l'ouverture du marché Ue et le prolongement du délai de négociation en vue de la conclusion et la mise en œuvre de l'APE régional. L'APEi s'appuie sur une stratégie nationale élaborée en septembre 2017 (actualisée en 2023) en vue de respecter les engagements (ouverture et mise à niveau du secteur productif) et d'en tirer profit. L'APEi reste sensible à l'impact régional de la mise en œuvre du volet démantèlement tarifaire commencer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'APEi doit disparaître rapidement au profit de l'APER.

**Les programmes d'Appui aux négociations et à la mise en œuvre de l'APEi déjà exécutés sur la période 2007-2023 :**

- ❖ *Quatre (4) Devis Programmes (2007-2012) d'appui direct aux négociations* financés par l'Ue, ont permis de signer l'APEi, de contribuer à la conclusion l'APER et de préserver nos intérêts commerciaux et l'Intégration régionale.
- ❖ *Le Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR I) 2009-2015* (financé par l'Ue) a contribué au renforcement de la compétitivité de l'économie ivoirienne et à la facilitation de son insertion dans l'économie régionale et mondiale.
- ❖ *Le Programme de partenariat Commercial du Royaume-Uni (UKTP Program) 2020-2023* coordonné par le Ministère du Commerce et de l'Industrie accentue la sensibilisation à l'accès aux marchés britannique et UE et l'amélioration des PME et des institutions de commerce à l'exportation.

**Les programmes d'Appui à la mise en œuvre de l'APEI en cours d'implémentation sur période 2018-2025 :**

- ❖ *Le Programme d'appui à la compétitivité et à l'Intégration Régionale (PACIR II) 2018-2024* (financé par l'Ue) a apporté un appui direct aux entreprises, un appui aux institutions d'appui au commerce, l'amélioration de l'environnement des affaires et APE.
- ❖ *Le Programme de mise en œuvre et d'appui institutionnel aux réformes APE de l'Union Européenne Financé par l'Ue* à appuyer l'administration ivoiriennes et toutes les institutions contribuant à la mise en œuvre de l'Accord et à apporter l'expertise, l'assistance technique et les outils de travail nécessaires à la réalisation du jumelage avec les pays membres de l'UE.

**Suivi des politiques économiques et financières régionales et continentales :**

- ❖ Sensibilisation, en collaboration avec les services du Ministère de l'Économie et des Finances, sur les critères de convergence macroéconomique et la surveillance multilatérale dans le cadre des activités du CNPE en vue *de l'avènement de la monnaie unique régionale ;*
- ❖ Suivi, en collaboration avec les services de la Primature, de la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO dans le cadre des activités du Comité National TEC-CEDEAO en vue *de la mise en place effective de l'Union douanière par la libre pratique ;*

- ❖ Sensibilisation sur *le potentielle en matière d'intégration financière en vue de la mise en place d'une plate-forme boursière commune régionale* entre la BRVM, le Ghana stock Exchange, le Nigeria Stock Exchange, la Bourse des Valeurs du Cap Vert et la Bourse de la Sierra Léone.

### **Les programmes d'Appuis à la mise en œuvre de l'APE en cours de formulation :**

- ❖ Programme de mise en œuvre et d'appui institutionnel aux réformes APE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord. *En phase d'évaluation des besoins.*
- ❖ Relance de l'APER sur le commerce des marchandises et des négociations des disciplines restées en instance de négociations. Services et électronique, règles de concurrence, investissement, propriété intellectuelle, données personnelles, mouvement des capitaux et moyens de paiement, Marché Public, Développement durable (à travers la Facilitation d'Investissement durable). *En phase de consultation, la formulation d'un programme d'appui à la négociation et la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Investissements Durables (APFID) dès 2025 : en phase de discussion avec les PTF (UE et RU) ; l'élaboration et la mise en place du Plan National APE pour le développement (PNAPED) 2024-2030. En phase de validation de la communication en Conseil des Ministres pour l'étude de la formulation.*

### **3. Présentation des activités au niveau de la promotion humaine et du Développement durable ;**

La présentation des activités au niveau de la promotion humaine et du Développement durable a été marqué par des projets réalisés relative à la coordination et au suivi des politiques communautaires et aux activités du Comité permanent Inter État de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Ces projets concernent un Programme Conjoint Transfrontalier Côte d'Ivoire Libéria (2013- 2016) dont l'objectif est de renforcer la résilience, la protection et les capacités de prévention des conflits des communautés pour la paix dans la région frontalière. Les axes stratégiques de ce programme sont la résolution des conflits et litiges fonciers ; la cohésion sociale et la sécurité alimentaire ; la restauration des moyens d'existence des populations vulnérables. Un autre projet s'est concentré sur la construction de marchés à bétail transfrontaliers de Ouangolodougou et de Niellé (2014-2015) dont l'objectif est de promouvoir le commerce régional, contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de l'intégration régionale.

Les projets réalisés à l'actif de la Direction sont notamment, la réhabilitation du poste d'entrée de Niellé ; la Construction du marché à bétail de Ouangolodougou. Le Projet régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques dans la Commune de Korhogo (2014 – 2016) dont l'objectif est de créer les conditions politiques, stratégiques et techniques pour que les acteurs locaux puissent définir, mettre en œuvre et piloter des actions de gestion durable des terres qui améliorent leurs revenus et réduisent leur vulnérabilité aux changements climatiques.

Aussi le Projet ECOAGRIS qui est un système régional intégré d'information agricole de la CEDEAO (2015-2019) dont l'objectif est de renforcer les systèmes d'information aux différentes échelles locales, nationales et régionales pour répondre aux besoins d'information pour le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle, de la mise à la disposition des décideurs nationaux et régionaux des informations intégrées, fiables et actualisées sur le secteur agricole en Afrique de l'Ouest et au Sahel dont les cibles sont 15 pays de la CEDEAO, la Mauritanie et le Tchad. Également le Projet ECOAGRIS sur le Système régional intégré d'information agricole de la CEDEAO. A côté de ses projets des activités ont été réalisées telles que :

- Mise en place d'un Cadre National Ecoagris par arrêté ministériel ;
- Fourniture de matériels informatiques et d'accès internet aux structures membres du Cadre National ECOAGRIS ;
- Peuplement de la plateforme ECOAGRIS ;
- Intégration de l'approche HEA dans le dispositif ECOAGRIS, au total 7 (sept) profil de référence de l'économie des ménages réalisés.
- Formation diplômante des cadres et étudiants ivoiriens dans les domaines d'intervention du CILSS ;
- Renforcement des capacités des services de météorologie et d'hydrologie nationales en matière de formation des cadres et d'équipements performants.

Les projets en cours se définissent en terme de Projet de construction de l'usine régionale de bio-larvicides en Côte d'Ivoire , l'initiative de la CEDEAO qui s'inscrit dans le programme régional de lutte contre le paludisme en Afrique de l'Ouest dont les Pays bénéficiaires sont le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana qui a pour objectif de réduire le taux de mortalité des populations vulnérables par l'élimination des gîtes larvaires et accroître par conséquent

l'espérance de vie des populations; réduire le prix d'accès des produits de 25% (soit environ 7.5 USD) du prix des biolarvicides. Cette réduction reflète l'avantage social direct que représente la production dans la sous-région, comparée à l'importation.

Un autre projet sur la Stratégie régionale intégrée de développement du Capital humain de la CEDEAO qui a pour objectif de Contribuer à l'amélioration des indicateurs de développement du capital humain pour faire de la Côte d'Ivoire, l'un des pays les plus performants en la matière en Afrique de l'Ouest. Les domaines ciblés sont la Santé et Nutrition ; Éducation et Participation au travail ; entrepreneuriat, inclusion financière, et Économie numérique.

Le projet de la Politique d'appui à la coopération en matière de résilience climatique, de lutte contre la désertification et la sécheresse dans les zones frontalières a pour objectif de Favoriser une synergie transfrontalière dans les approches visant la recherche de la résilience climatique en impliquant les autorités administratives, les collectivités territoriales, le secteur privé et la société civile et les populations locales.

Les activités étaient centrées sur la Réaliser un diagnostic de la coopération en matière de résilience climatique, de lutte contre la désertification et la sécheresse dans les zones frontalières; le Renforcer les solutions juridiques et de gouvernance qui permettraient aux communautés de mener des projets transfrontaliers ; la réaliser des initiatives communautaires d'adaptation transfrontalières permettant de renforcer l'intercommunalité transfrontalière et la résilience aux risques climatiques.

Le Projet d'appui au renforcement des capacités des Communes de Côte d'Ivoire en matière de maîtrise d'outils d'identification et d'amélioration des moyens d'existences des populations a pour objectif la mise à la disposition des Communes de la Côte d'Ivoire des données fiables et actualisées utiles à la prise de décision en faveur d'actions pour le développement économique local en général et pour l'amélioration des moyens d'existence des populations en particulier. Les axes sont :

- ✓ Réalisation de la cartographie communale des zones de moyens d'existence de la Côte d'Ivoire ;
- ✓ Renforcement les capacités des acteurs de développement local à l'utilisation de l'outil HEA axé sur l'approche genre ;

- ✓ Réalisation de profils communaux de base HEA ;
- ✓ Réalisation de projets prioritaires par les acteurs municipaux.

Comme perspective, la Direction souhaite :

- ✓ Poursuivre les activités d'analyse de l'économie des ménages dans le cadre du système régional intégré d'information agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS);
- ✓ Mettre en œuvre le projet de développement du Nimba Côte d'Ivoire (PDN CI);
- ✓ Mettre en œuvre le projet de développement de la Volta Côte d'Ivoire (PDV CI);
- ✓ Contribuer à la lutte contre l'exploitation sexuelle transfrontalière des femmes et jeunes filles en Afrique de l'ouest ;
- ✓ Réaliser le festival régional annuel des arts et de la culture dans les régions frontalières
- ✓ Réaliser la semaine sportive d'intégration régionale entre les communautés vivant en Côte d'Ivoire en collaboration avec des fédérations africaines sportives ;
- ✓ Valoriser les résultats de la recherche scientifique à travers l'organisation des rencontres sous régionales de partage d'expériences et de résultats de la recherche scientifique dans les secteurs productifs ;
- ✓ Valoriser la médecine traditionnelle à travers l'organisation des rencontres sous-régionales de partage d'expériences et de promotion des résultats de la médecine traditionnelle.

#### **4. Présentation des actions de promotion de l'intégration africaine à travers la gestion des communautés africaines résidentes en Côte d'Ivoire (activités du BIPIA)**

La présentation des activités au niveau du BIPIA dont l'objectif général est de contribuer au renforcement de la participation des communautés africaines à la promotion de l'intégration en Côte d'Ivoire a mis l'accent sur les cibles suivantes :

**-le monde éducatif** à travers les **clubs de l'Intégration** dans les lycées et collèges de CI :

Nous visons 100 clubs au cours de l'année scolaire 2024-2025

**-les entreprises, ONG et associations** à travers la **journée des partenaires** : plateforme d'échanges entre le BIPIA et ses partenaires, échanges B to B entre partenaires, signature de partenariats ; **L'accompagnement institutionnel et technique** pour leurs activités ; La signature de **protocoles collaboratifs** entre eux et le BIPIA

**-le monde socio professionnel** à travers l'organisation **des formations à la carte** (formation certifiante); le **Master de l'Intégration** en partenariat avec l'Université de Bouaké (Formation diplômante).

**-les communautés africaines** à travers La **cartographie des communautés** : 32 pays déjà recensés sur 40 visés ; l'élaboration d'une **monographie** sur les schémas d'intégration des communautés africaines en CI : Niger, Mauritanie, Burkina Faso et Mali (elle permet de comprendre leurs modèles d'intégration économique en CI et en dégager des modèles d'insertion des jeunes ivoiriens dans le tissu socio-économique ouest africain); **les visites annuelles aux communautés** : Organisation de rencontres directes avec chaque communauté pour des échanges interactifs visant à recueillir les préoccupations relatives à leur intégration : Cinq communautés ont déjà été visitées cette année, dont le Tchad, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso; **les « Cafés de l'Intégration »** : Tribune d'échanges directs réunissant les communautés, les associations, ONG et l'administration ivoirienne, sur des thématiques liées à des préoccupations formulées lors des visites : cette année, les Cafés ont débouché sur de nombreuses recommandations visant à résoudre les problématiques d'accès des communautés à l'identification biométrique, les problèmes d'inscription dans les universités publiques et bien d'autres; **les journées des communautés** : Mobilisation exceptionnelle de toutes les communautés africaines au cours de 2 à 3 journées pour diverses activités visant à promouvoir la cohésion sociale : sport, danses culturelles, procession festive et messages de sensibilisation.

**Concernant ses acquis et ses perspectives**, la Direction met en avant un plus **grand maillage** sur les questions d'intégration grâce à sa politique de proximité ; une **fréquentation plus accrue** du BIPIA qui se positionne comme un interlocuteur majeur ; une **communication plus intense** grâce à ses outils de communication : site internet ([www.bipia.ci](http://www.bipia.ci)) réseaux sociaux (Facebook : BIPIA), Bulletin d'information et web TV (YouTube : BIPIA TV) et une **attention plus marquée** des pouvoirs publics à l'égard des projets du BIPIA .

Ses projets se déclinent en ces termes :

- ❖ **La bibliothèque régionale de l'intégration** : Elle bénéficie d'un financement de 300 millions CFA du PIP pour 2025-2027

- ❖ **Le guide du citoyen communautaire** : Document de promotion des textes communautaires (en phase de validation)
- ❖ **Le complexe de l'intégration** comprenant le siège du BIPIA, la Bibliothèque, un centre de formation et un centre culturel.

#### **IV. Échanges**

Suite aux présentations, les discussions entre les participants ont porté essentiellement sur les points suivants :

- La non adhésion de la Côte d'Ivoire à la carte nationale d'identité biométrique de la CEDEAO
- L'état d'avancement de la mise en oeuvre de la monnaie unique dans l'espace sous régional
- La réciprocité au niveau de la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux entre la Côte d'Ivoire et les pays de sous-région ouest africain.
- Contribution des communautés étrangères au développement de la Côte d'Ivoire
- La résolution des problématiques des conflits fonciers dans la de mise en oeuvre des politiques d'intégration ;
- La mise en place d'une plate-forme de veille stratégique sur le plan économique, technologique etc...
- La part des institutions sous régionales dans le financement des projets d'intégrations
- L'impact des retraits des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la CEDEAO.
- La nécessité de communiquer sur les actions de la DGPI.

#### **V. Recommandations**

A l'issue des différentes présentations et des échanges, il ressort les principales recommandations suivantes :

- Communiquer et travailler sur la visibilité des actions des institutions de politiques d'intégration avec l'Assemblée Nationale et le Sénat.
- Créer une plate-forme de veille stratégique sur le plan économique, technologique, etc...

## **VI. Cérémonie de clôture**

Après la présentation de la note de synthèse du rapporteur, le **Professeur OUATTARA Katiénéffooua Adama**, Directeur Général des Politiques d'Intégration à remercier les participants pour leur présence assidue au cours de cet atelier. Il a particulièrement mis en exergue leurs contributions qui ont enrichi les débats et les échanges et s'est réjoui des différentes recommandations. Il a rassuré les participants quant à la prise en compte des recommandations et a souligné que la Direction Générale reste ouverte à d'autres recommandations de la part des participants afin de s'inscrire dans l'amélioration des actions de la Direction Générale des Politiques d'Intégration.

C'est sur ces mots, qu'il a déclaré clos l'atelier d'information et de partage sur le thème « Les politiques d'intégration, des outils au services du développement de la Côte d'Ivoire ».

Fait à Abidjan le 08 Octobre 2024

### **Le rapporteur**

**Dr OUATTARA Dienougo épouse KOFFI**

**Sous- Directeur des Organisations économiques  
régionales et des institutions spécialisées.**